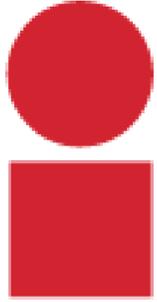


SAIDE

SERVICE D'AIDE À
L'INTÉGRATION 
DES ÉTUDIANTS

Présenté par:

Magali Laurenceau, c.o.

Gabrielle Quenneville-Lapointe, orthopédagogue

Conseillères en services adaptés

L'équipe du SAIDE, c'est:

4 conseillères en services adaptés

1 aide pédagogique individuelle

1 conseillère pédagogique

1 éducatrice spécialisée

1 accompagnatrice

2 agentes de soutien administratives

1 apparitrice (salle d'examens)

Qui interviennent auprès de +/- 900 étudiants de la formation régulière et de la formation continue.

Anne-Lucie Caron,

Conseillère en services adaptés (orthopédagogue)

Gabrielle Quenneville-Lapointe,

Conseillère en services adaptés (orthopédagogue)

Magali Laurenceau, c.o.

Conseillère en services adaptés

Caroline Lagarde, Ps. éd.

Conseillère en services adaptés

Catherine Richard,

Aide pédagogique individuelle

Johanne Raymond

Conseillère pédagogique

Rachel Gravel

Technicienne en éducation spécialisée

Sonia Chapleau,

Accompagnatrice pour personne à mobilité réduite

Anny-Claude Langevin et Anne Marier

Agentes de soutien administrative

Services offerts aux étudiants du SAIDE

- Évaluation des besoins et élaboration de plans d'intervention (mesures d'accommodement, outils technologiques, etc.)
- Grilles de cheminement, choix de cours et horaires adaptés (API)
- Soutien pour stratégies d'étude, d'organisation, de prise de notes, de gestion de stress, etc.
- Service d'accompagnement pour les étudiant.e.s à mobilité réduite
- Service d'interprète pour les étudiant.e.s malentendant.e.s.
- Communications additionnelles avec les enseignant.e.s selon la condition de l'étudiant.e
- Collaboration avec le service psychosocial du Collège ou intervenants externes
- Mise en place de pratiques pédagogiques tenant compte des limitations des étudiant.e.s.
- Support pour l'intégration en stage au besoin

Exemples de mesures d'accommodement

Les besoins sont évalués lors de la rencontre d'ouverture de dossier avec la conseillère en services adaptés.

En classe

- Preneur de notes
- Accès aux notes de cours à l'avance
- Pauses fréquentes
- Prise de notes à l'ordinateur

En examen

- Temps supplémentaire
- Coquilles, bouchons et objets de manipulation
- Salle d'examen
(Ordinateurs avec les logiciels Antidote, WordQ et Inspiration)

Autres

- Suivi individuel
- Horaire adapté
- Service d'accompagnement pour les étudiant.e.s à mobilité réduite
- Service d'interprète

Quand procéder à l'ouverture de dossier



Maï

Faire parvenir votre diagnostic au SAIDE :

- en personne
- par Colnet ou saide@clq.qc.ca



Maï

Prendre rendez-vous via le lien reçu par courriel.



Avant votre rendez-vous, remplir le questionnaire et les documents reçus par courriel.



Prévoir 1 h 30 lors du premier rendez-vous afin que les professionnels évaluent bien vos besoins.

Le plan d'intervention du secondaire

Est-ce que le plan d'intervention du secondaire est suffisant pour obtenir le soutien des Services adaptés?

- Non, ce n'est pas suffisant.
- Le PI du secondaire est utile pour l'évaluation des besoins effectuée par la CSA mais il faut aussi avoir une preuve diagnostique émise par un professionnel reconnu au Code des professions (médecin, neuropsychologue/psychologue, orthophoniste, infirmière praticienne spécialisée, etc.).

Si l'étudiant n'a pas de diagnostic, est-ce qu'il pourra quand même recevoir des accommodements et des services?

On invite les étudiants qui seraient dans cette situation à communiquer avec nos agentes de soutien au SAIDE. Une évaluation des besoins sera effectuée par une CSA mais il se peut que les mesures du secondaire ne soient pas reconduites. D'autres services de soutien peuvent être offerts.

Est-ce qu'un diagnostic émis au primaire est valide pour les études au cégep?

Oui, mais dans certaines situations, la CSA pourrait recommander une attestation médicale plus récente.

Le plan d'intervention au secondaire (suite)

Est-ce que mon plan d'intervention du secondaire sera automatiquement transféré lors de ma scolarisation au collégial?

Non.

Il est souhaitable que l'étudiant.e ait une copie de son PI avant de quitter son école secondaire, afin de pouvoir nous l'acheminer avant la rencontre d'ouverture de dossier.

Est-ce que j'aurai les mêmes mesures de soutien qu'au secondaire?

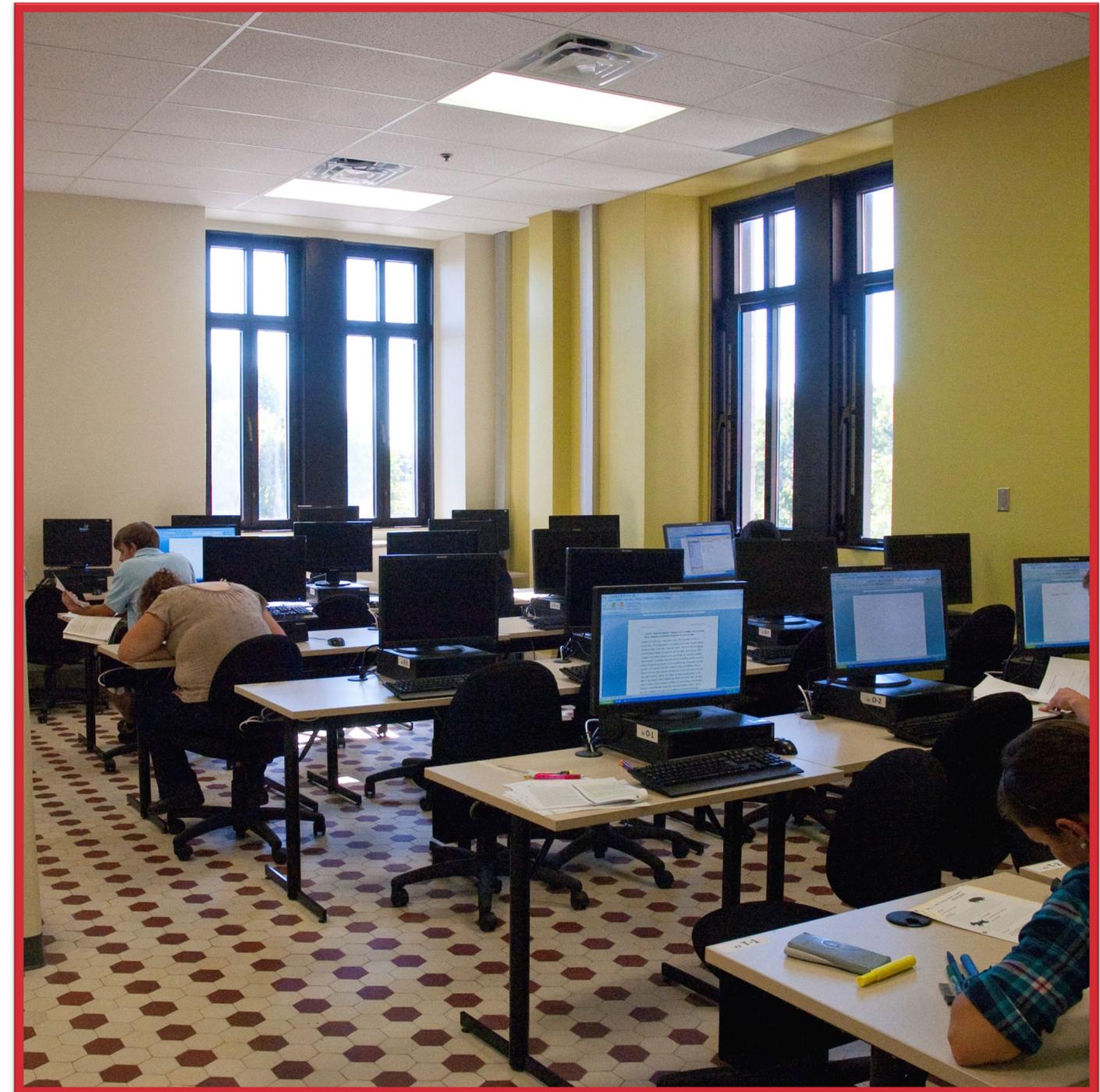
Il est possible que ce ne soit pas le cas. Les besoins seront évalués lors de la rencontre d'ouverture de dossier avec la CSA.

Les intervenantes du SAIDE doivent-ils communiquer avec les intervenants du secondaire?

Cela s'avère possible. Le cas échéant, nous en aurons discuté préalablement l'étudiant.e. On invite également les intervenants du secondaire à communiquer avec nous pour discuter de certains dossiers au besoin.

Examens

Les évaluations se font dans le laboratoire informatique du SAIDE.



Accueil et visite du collège

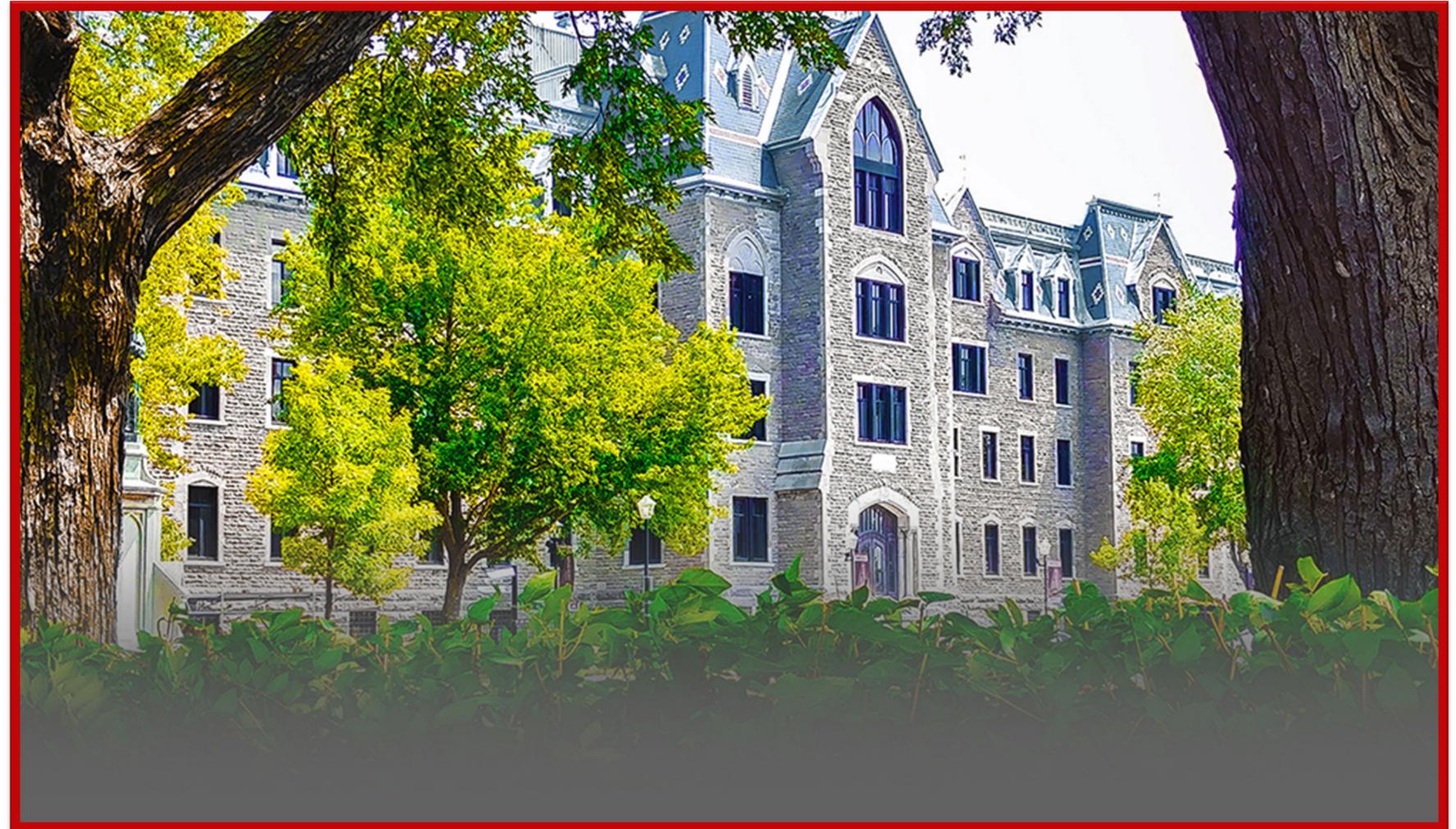
- Une journée d'accueil est prévue dans chaque programme avant la rentrée afin de permettre aux étudiants de visiter les lieux du collège.
- Cependant, pour certains étudiants, le SAIDE prévoit une rencontre d'accueil plus intime (par exemple pour les étudiants.es autistes).
- Il est également possible d'avoir une rencontre et visite personnalisée sur rendez-vous avec notre éducatrice spécialisée.

Pour plus d'informations

Section SAIDE du site du Collège:
<http://www.clg.qc.ca/ressources-aide/aide-pour-besoins-particuliers-saide/>

Ou nous contacter directement:
Courriel : saide@clg.qc.ca

Téléphone: 450 430-3120, poste 2855



Source photo: <http://www.clg.qc.ca/>